Certification TCF IRN – Intégration, Résidence et Nationalité

Test de Connaissance en Français

LINGUISTIQUE

Finalité et Objectif

Le Test de Connaissance du Français (TCF) est un test de vérification **du niveau de compétence en français** élaboré par France Education International à la demande du ministère français de l'éducation nationale et de la jeunesse.
Le **TCF IRN** un test de niveau linguistique en français répondant aux dispositions du décret n°2016-1456 du 28 octobre 2016 et de l'arrêté du 21 février 2018 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les demandeurs de la **carte de résident de longue durée** et du décret du 30 décembre 2019 du ministère de l'Intérieur relatives au contrôle de la connaissance de la langue française pour les postulants à l'**acquisition de la nationalité française.** Le TCF IRN est également utilisable dans le cadre de la **validation du niveau A1** (parcours citoyen OFII).

Test de connaissance du français intégration, résidence, nationalité - TCF IRN (RS 6643 – échéance 31/05/2027)

Contenus et Modalités d'évaluation

- Le **TCF IRN** évalue les compétences en français langue générale des candidats non francophones et comprend quatre épreuves obligatoires selon un principe de difficulté progressive.
 Depuis le 12 mai 2025, le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN) permet d'être évalué jusqu'au niveau B2.
- 3 épreuves collectives :
 - une épreuve de **compréhension orale** d'une durée de 20 minutes : 25 questions à choix multiple,
 - une épreuve **de compréhension écrite** d'une durée de 35 minutes : 25 questions à choix multiple
 - une épreuve **d'expression écrite** d'une durée de 30 minutes : 3 textes à écrire
- 1 épreuve individuelle **d'expression orale** d'une durée de 10 minutes : 3 tâches à réaliser
- Le résultat obtenu au test donne lieu à la délivrance d'une **attestation de niveau** valide 2 ans.

https://www.france-education-international.fr/test/tcf-irn?langue=fr

Public Pré-requis

- Toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français :
 - pour une demande de nationalité française,
 - pour une demande de carte de résident de longue durée,
 - une demande de carte de séjour pluriannuelle,
 - pour une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Organisation de la certification

Dates prochaines sessions – de 8 h 45 à 13 h 30

Session sur ordinateur (ordinateur portable mis à votre disposition. Prérequis : connaissances de base : souris, pavé tactile, clavier)

- **Samedi 21 novembre 2026**
- **Samedi 28 novembre 2026**
- **Samedi 05 décembre 2026**
- **Samedi 19 décembre 2026**

- **Lieu de passation des épreuves :**
 Centre REFLETS – 3 Chemin des Travails, 06800 Cagnes-sur-Mer
- **Informations :** REFLETS au 04 93 20 66 40
 Contacts : Barbara CORLAY / Yasmine DILMI
- **Inscription :** 3 Chemin des Travails, 06800 Cagnes-sur-Mer
 Sur Rendez-vous au 04 93 20 66 40
 (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Pièce d'identité obligatoire
Délai d'accès : 15 jours à 1 mois *(sous réserve de place disponible).*

Tarifs du test

Sur ordinateur : 210 €
Paiement en espèces ou CB

Accessibilité Handicap

- Cette certification est accessible aux personnes en **situation de handicap - à spécifier lors de l'inscription**
- **Pour toute question :** nous contacter aux coordonnées ci-dessus.

Indicateurs de résultats 2025

- Taux de réussite : **70 %**

REFLETS conseil et formation

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL | TCF | fle QUALITÉ

MAJ 22/10/2026 – V24

3 chemin des Travails
Le Colombier
06800 CAGNES-SUR-MER

04 93 20 66 40
04 92 02 76 24

www.reflets.asso.fr
contact@reflets.asso.fr